

vaccination contre les papillomavirus (HPV), la méningite et autres vaccination DTCP, ROR, Hépatite B : informations aux adolescents et parents

14.9.2026 - | ARS Bourgogne-Franche-Comté

Une campagne gratuite de vaccination est proposée dans tous les collèges de Bourgogne Franche-Comté. Elle concerne les élèves de 5e, 4e et 3e, près de 100 000 collégiens dans plus de 330 établissements de la région.

Témoignage de Théo Curin, animateur télé et ancien nageur paralympique "Contre la méningite, vaccinons-nous"

Deux vaccinations prioritaires sont proposées

- HPV : Contre les papillomavirus humains, responsables de cancers génitaux et ORL
- Méningocoque ACWY : Contre les méningites à évolution fulgurante

A noter que d'autres vaccins obligatoires ou recommandés peuvent aussi être mis à jour à cette occasion :

- ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole)
- DTCP (Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Poliomyélite)
- Hépatite B

Qui est concerné ?

- Tous les élèves de 5e, 4e et 3e, dans les collèges publics ou privés sous contrat.
- Les jeunes âgés de 11 à 14 ans sont particulièrement ciblés pour la vaccination HPV et ACWY.
- Pour les adolescents plus âgés (jusqu'à 15 ans révolus pour HPV, et jusqu'à 24 ans pour ACWY), des rattrapages vaccinaux sont possibles.

Pourquoi faire vacciner son enfant au collège ?

C'est simple, gratuit et fiable !

- Pas besoin de rendez-vous, ni de déplacement. La vaccination est faite directement au collège, pendant le temps scolaire.
- Réalisée par des équipes de professionnels de santé, en lien avec les centres de vaccination agréés.
- Autorisation parentale obligatoire, avec information claire en amont de la part du collège. Accéder à la plateforme d'autorisation parentale [ici](#).

Zoom sur les vaccinations proposées ci-dessous

Le virus en question

- Il est très courant et transmis lors de contacts intimes, souvent dès les premiers rapports sexuels.
- Il est responsable de 6 400 cancers/an en France, dont 2 900 cancers du col de l'utérus et des cancers de l'anus, de la gorge, du pénis ou de la vulve
- 80 % des personnes non vaccinées seront infectées à un moment de leur vie

Pourquoi vacciner ?

- Le vaccin protège jusqu'à 90 % des infections à HPV cancérigènes
- Il prévient aussi les verrues génitales (condylomes)
- Il est plus efficace quand il est administré tôt, avant 15 ans

Le schéma vaccinal

- 2 doses entre 11 et 14 ans
- 3 doses entre 15 et 19 ans

Le virus en question

- Il est très courant et transmis lors de contacts intimes, souvent dès les premiers rapports sexuels.
- Il est responsable de 6 400 cancers/an en France, dont 2 900 cancers du col de l'utérus et des cancers de l'anus, de la gorge, du pénis ou de la vulve
- 80 % des personnes non vaccinées seront infectées à un moment de leur vie

Pourquoi vacciner ?

- Le vaccin protège jusqu'à 90 % des infections à HPV cancérigènes
- Il prévient aussi les verrues génitales (condylomes)
- Il est plus efficace quand il est administré tôt, avant 15 ans

Le schéma vaccinal

- 2 doses entre 11 et 14 ans
- 3 doses entre 15 et 19 ans

Une maladie rare mais grave

- 500 à 600 cas/an en France, 60 décès, parfois en 24 h !
- la méningite touche souvent des adolescents en bonne santé
- Les risques sont accrus dans les lieux collectifs (internats, clubs sportifs, soirées...)

Pourquoi vacciner ?

- Le vaccin protège contre 4 types de méningocoques (A, C, W, Y)
- Il empêche la transmission du germe, protégeant aussi les non-vaccinés
- Des pays comme le Royaume-Uni ont fortement réduit les cas après introduction de ce vaccin

Le schéma vaccinal

- 1 dose entre 11 et 14 ans
- Rattrapage possible entre 15 et 24 ans
- Gratuit dans le cadre scolaire

Une maladie rare mais grave

- 500 à 600 cas/an en France, 60 décès, parfois en 24 h !
- la méningite touche souvent des adolescents en bonne santé
- Les risques sont accrus dans les lieux collectifs (internats, clubs sportifs, soirées...)

Pourquoi vacciner ?

- Le vaccin protège contre 4 types de méningocoques (A, C, W, Y)
- Il empêche la transmission du germe, protégeant aussi les non-vaccinés
- Des pays comme le Royaume-Uni ont fortement réduit les cas après introduction de ce vaccin

Le schéma vaccinal

- 1 dose entre 11 et 14 ans
- Rattrapage possible entre 15 et 24 ans
- Gratuit dans le cadre scolaire

Lors des séances de vaccinations dans les collèges, les professionnels peuvent également :

- vérifier le statut vaccinal de votre enfant
- proposer, si nécessaire, les vaccins suivants gratuitement :
 - ROR : Rougeole – Oreillons – Rubéole
 - DTCP : Diphtérie – Tétanos – Coqueluche – Polio
 - Hépatite B

Cela permet d'éviter un retard vaccinal ou de profiter du rattrapage pour la famille.

Comment ça se passe ?

ÉTAPE	ACTION
Envoi des informations	Un courrier est adressé aux familles aux vacances d'automne avec un dépliant explicatif comprenant un lien vers une plateforme en ligne dédiée aux autorisations parentales; Accéder à la plateforme d'autorisation parentale ici.
Ouverture de la plateforme en ligne	De mi septembre à fin décembre.
Vaccination au collège	Les professionnels se rendront dans les collèges au cours du premier semestre selon un calendrier établi avec l'établissement.

Si vous ne pouvez pas remplir le formulaire en ligne, un format papier est disponible auprès de la vie scolaire.

Et si votre enfant ne peut pas être vacciné au collège ?

La vaccination est aussi possible :

- Chez votre médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme
- Selon le calendrier vaccinal en vigueur (à consulter ici)
- Remboursée à 65 % par l'Assurance Maladie et complétée par les mutuelles

Renseignez-vous auprès du professionnel de santé de votre choix.

Lors des séances de vaccinations dans les collèges, les professionnels peuvent également :

- vérifier le statut vaccinal de votre enfant
- proposer, si nécessaire, les vaccins suivants gratuitement :
 - ROR : Rougeole - Oreillons - Rubéole
 - DTCP : Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Polio
 - Hépatite B

Cela permet d'éviter un retard vaccinal ou de profiter du rattrapage pour la famille.

Comment ça se passe ?

ÉTAPE	ACTION
Envoi des informations	Un courrier est adressé aux familles aux vacances d'automne avec un dépliant explicatif comprenant un lien vers une plateforme en ligne dédiée aux autorisations parentales; Accéder à la plateforme d'autorisation parentale ici.
Ouverture de la plateforme en ligne	De mi septembre à fin décembre.
Vaccination au collège	Les professionnels se rendront dans les collèges au cours du premier semestre selon un calendrier établi avec l'établissement.

Si vous ne pouvez pas remplir le formulaire en ligne, un format papier est disponible auprès de la vie scolaire.

Et si votre enfant ne peut pas être vacciné au collège ?

La vaccination est aussi possible :

- Chez votre médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme
- Selon le calendrier vaccinal en vigueur (à consulter ici)
- Remboursée à 65 % par l'Assurance Maladie et complétée par les mutuelles

Renseignez-vous auprès du professionnel de santé de votre choix.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/vaccination-contre-les-papillomavirus-hpv-la-meningite-et-autres-vaccination-dtcp-ror-hepatiteb>